

But du test post coïtal

Déterminer le nombre et la mobilité des spermatozoïdes présents dans le mucus cervical, 9 à 14 heures après un rapport sexuel en période pré-ovulatoire.

PRÉLÈVEMENT - Uniquement sur rendez-vous au laboratoire

Prendre rendez-vous dès le premier jour des règles (=J1) afin de fixer la date du rapport sexuel programmé et du prélèvement.

Avant de réaliser ce test, il est indispensable de respecter certaines conditions

1) Programmation

Le TPC doit être réalisé en **période pré-ovulatoire (=48h avant l'ovulation)**

- **En cas de cycle régulier (28 jours)** : A réaliser le 12^{ème} ou 13^{ème} jour du cycle. Soit 15 à 16 jours avant la date prévue des prochaines règles.
- **En cas de cycle irrégulier** : A réaliser 14 jours avant la date prévue des prochaines règles (jour de réalisation = durée moyenne du cycle – 14 jours).

Si besoin (glaires cervicales de mauvaise qualité...) cet examen pourra être renouvelé 48 heures plus tard.

Ce test doit être également réalisé entre **9 à 14 heures** après le rapport sexuel programmé.

2) Instructions pour le couple

- S'abstenir de rapports sexuels, et l'homme de masturbation, dans les **2 à 8 jours précédant le test**.
- Avoir un rapport avec pénétration et éjaculation intra-vaginale dans les 9 à 14 heures avant le test (rester en position couchée pendant 15-30 minutes après le rapport).
- Ne pas employer de lubrifiant vaginal, ni de préservatif lors de ce rapport et ne pas faire de toilette vaginale profonde ou un bain chaud après le rapport.